

Burundi : libération provisoire du leader d'une organisation des droits de l'homme

@rib News, 29/09/2014 – Source Xinhua – Le tribunal de grande instance en mairie de Bujumbura a provisoirement libéré lundi le président de l'Association pour la défense des droits humains et la protection des personnes détenues (APRODH), Pierre Claver Mbonimpa. Il a été libéré sur demande à la fois de sa défense et du substitut du procureur mairie de Bujumbura qui avaient été unanimes dans la demande de sa libération provisoire, sur base du rapport médical de trois médecins sur l'état de santé de ce détenu rendu public le 26 septembre dernier au cours du procès. Mis en détention le 16 mai 2014, M. Mbonimpa, 65 ans, est accusé d'atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat et de diffusion de fausses informations, selon lesquelles des jeunes burundais reçoivent des entraînements paramilitaires en RDC. D'après des sources, il lui serait interdit de dépasser les frontières nationales et même interdit de quitter Bujumbura, la capitale du pays.